
Dans le cadre de la mission MACS, le GIP Maximilien met en place l'Observatoire régional des clauses sociales en Île-de-France



L'annonce est intervenue alors que le GIP Maximilien réunissait ses membres pour l'Assemblée générale annuelle. Présidée par Jean-François LEGARET, Conseiller régional et Président du GIP, l'AG a eu lieu le vendredi 15 décembre dans les locaux de l'un de ses membres fondateurs, l'EPT Plaine-Commune.

A cette occasion, le GIP a annoncé d'une part la création de l'Observatoire régional des clauses sociales, d'autre part, il a dressé un bilan de ses actions menées ces 12 derniers mois et présente ses actions et projets pour l'année 2018.



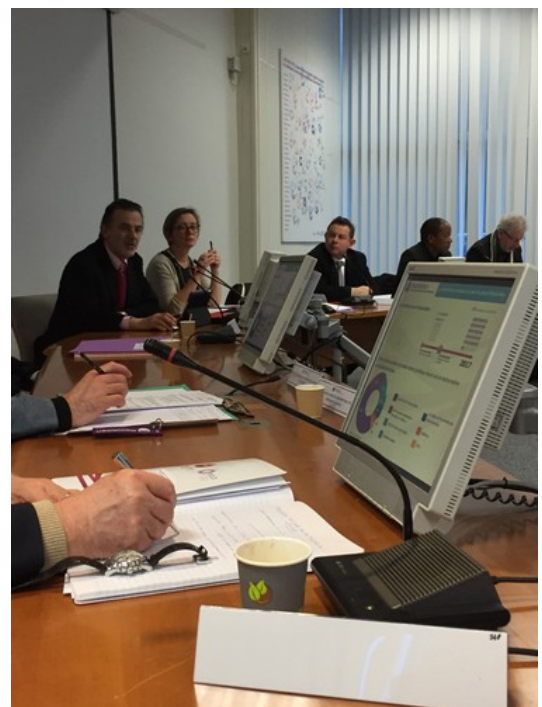
L'année 2017 aura été, pour le GIP, l'année de déploiement territorial avec la mise en œuvre de différents partenariats qui permettront aux acheteurs publics

franciliens d'être

prêts pour le Tout Démat, d'ici octobre 2018. Au printemps, Maximilien a signé un partenariat avec le Département du Val d'Oise, au travers de son Syndicat Val d'Oise Numérique et l'Union des Maires du Val d'Oise ; ce partenariat offre aux acheteurs un soutien financier du Syndicat pour le règlement de l'adhésion au GIP (50% du montant des contributions pendant 3 ans) ainsi qu'un accompagnement technique et juridique par l'Union des Maires.

« Ce partenariat est le premier que l'on signe sur le territoire francilien. Il est l'exemple d'une démarche innovante en matière de mutualisation des moyens et des outils au service de la dématérialisation des marchés publics, se félicite Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien. D'autres partenariats ont été conclus en 2017, notamment avec le Syndicat intercommunal pour l'informatique municipale (SIIM 94) et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Ces démarches partenariales ont porté leurs fruits puisque 72 acheteurs publics ont rejoint Maximilien en 2017 ».

En 2018, outre la mise en œuvre de l'Observatoire des clauses sociales, le GIP Maximilien relancera son marché de services afin d'adjoindre de nouveaux services ; ceux-ci permettront aux acheteurs de bénéficier d'une offre de service complète, innovante et totalement dématérialisée sur toute la chaîne d'achat.



Voici les nouveaux services proposés sur la plateforme : un SI Achat, intégrant des outils de sourcing, un module d'exécution permettant de gérer entre autres les contrats, les bons de commande, un dispositif de tiers certificateur et des tiers de télétransmission aux différents services de l'Etat (logiciel @ctes pour les délibérations et Helios pour les finances) et des parapheurs électroniques.



L'Observatoire des clauses sociales, grand projet 2018 du GIP et de la MACS

« L'importance de cet Observatoire est capitale au niveau de la région Île-de-France en tant qu'outil d'aide à la prise de décision et à l'action publique. Nous sommes heureux que le préfet de Région nous ait missionnés en décembre 2016 pour porter ce projet d'Observatoire dont nous espérons qu'il devienne un dispositif pérenne et évolutif », explique Jean-François LEGARET.

Cet Observatoire, unique en France à l'échelle d'une Région, va donner à de nombreux acteurs (acheteurs publics, maîtres d'ouvrage, élus...) les moyens de piloter la mise en œuvre des clauses sociales. Il va permettre d'analyser d'une part la progression des clauses sociales dans les marchés publics franciliens suivant différents critères (nombre d'heures d'insertion, type de marchés, modalités juridique), d'autre part de mesurer leur impact au regard de plusieurs données*.

Un outil de data-visualisation pour valoriser les données recueillies

La mise en place de l'Observatoire passera par la création d'un entrepôt de données rassemblant des données issues de différentes sources :

- Les données essentielles de marché, qui regroupent les données d'attribution et financières disponibles à partir d'octobre 2018 via la dématérialisation,
- Les données relatives aux marchés du Grand Paris,
- Les données issues des logiciels de suivi des clauses sociales,
- Les données SIAE et du handicap et des entreprises.

La constitution de cet entrepôt nécessite un travail préalable important



de qualification des données, de partage d'un référentiel commun pour typer ces différentes données et les structurer. Un travail a été initié par le GIP Maximilien concernant le repérage des outils de suivi des clauses sociales.

(*) Les données qui pourront être récupérées dans le cadre du suivi de l'exécution des clauses sociales en Île-de-France sont les suivantes : nombre d'heures réalisées par modalités juridiques, nombre de marchés avec clauses sociales par type, nombre et typologie des bénéficiaires (âge, sexe, niveau de diplôme...) et provenance géographique, typologie des contrats, prescripteurs des publics.

Ces données seront mises à disposition et diffusées à travers des fiches périodiques et/ou un rapport annuel et un outil de data-visualisation accessible via le site web Maximilien pour la communication des données au travers de graphiques, diagrammes et cartographies.

Un outil au service du pilotage de l'achat public responsable

Acheteur public, maître d'ouvrage du Grand Paris, élu, coordination départementale des clauses sociales, partenaire de l'insertion et du handicap, prescripteur. Chaque acteur pourra évaluer la pertinence de sa démarche à partir de données précises et analyser les effets de la mise en place des clauses sociales sur la création d'emplois durables.

Les acheteurs publics pourront analyser leur démarche d'achats responsables et les maîtres d'ouvrage du Grand Paris, assurer un suivi de leurs engagements dans le cadre de la charte RSE. Pour les élus, l'Observatoire sera un moyen d'analyser l'attractivité de leur territoire, de constater les retombées économiques en termes d'emploi durable et d'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Les coordinations départementales des clauses sociales, quant à elles, pourront mettre à profit l'outil pour analyser le maillage territorial, les parcours des bénéficiaires, les retombées en termes d'emploi durable,

les besoins en formation, notamment.

Pour les partenaires experts de l'insertion et du handicap, l'outil permettra une meilleure connaissance du parcours des bénéficiaires, de recenser l'offre de service, d'analyser la présence territoriale des structures. Enfin, pour les prescripteurs, l'Observatoire servira, en particulier, à anticiper les besoins en formation et à étudier les retombées en termes d'insertion sociale et professionnelle.

« Le SGMAP nous a déjà fait part de son intérêt pour notre démarche consistant à mettre en place un Observatoire régional des clauses sociales. Le GIP pourrait notamment être impliqué dans la diffusion des données étendues de marchés comportant des clauses sociales, » commente Jean-François LEGARET.

Vers la fin du 1er semestre 2018 le GIP Maximilien prévoit de diffuser les premières données et leurs analyses sous forme de data-visualisation. En octobre 2018, conformément à l'obligation d'ouverture des données essentielles des marchés publics, le GIP mettra à disposition les données correspondantes. La publication d'un rapport statistique de la 1ère phase de remontée des données clôturera l'année 2018

La Presse en parle

LE MONITEUR.fr

[Le Moniteur.fr « Marchés publics : l'Observatoire francilien des clauses sociales est lancé » par Nohmana Khalid, publié le 15 décembre 2017](#)

Les Echos

[Les Echos « Un observatoire des clauses sociales créé », publié le 15 décembre 2017](#)

**achat
public.info**

[Achatpublic.info « Clauses sociales : un observatoire francilien en 2018 » publié le 21 décembre 2017](#)

Décision-Achats.fr

[Décision achats « Le GIP Maximilien, la sentinelle des clauses sociales en Ile-de-France » par Sonia Puiatti, publié le 15 décembre 2017](#)

Pour en savoir plus

[» Télécharger le communiqué de presse du 15 décembre 2017](#)

[» Consulter le site web du GIP Maximilien](#)

Le GIP Maximilien, pilote de la Mission MACS

Depuis juillet 2016, le GIP Maximilien s'est vu confier par l'Etat-DIRECCTE Île-de-France, dans le cadre du « Grand Paris de l'Emploi et des Entreprises », la coordination d'une mission d'accompagnement au développement des clauses sociales (MACS) à l'échelle régionale. Cette mission est financée par la DIRECCTE Ile-de-France et le Fonds Social Européen (FSE).

Dans le cadre du portage de cette Mission, le préfet de Région, en décembre 2016, a missionné le GIP Maximilien pour porter un Observatoire régional des clauses sociales en vue d'une analyse de la progression des clauses sociales dans les marchés publics franciliens et d'en mesurer l'effet en termes d'emploi durable.

A propos du GIP Maximilien (www.maximilien.fr) et de la MACS

Initié en 2013 par la Région Île-de-France, Maximilien est le portail des marchés publics franciliens ainsi qu'un réseau des achats responsables. Le GIP Maximilien fédère aujourd'hui 170 membres de toutes tailles (la Région Île-de-France, l'ensemble des départements dont la ville de Paris, des communes, des EPCI, des syndicats locaux, etc) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Lycées, OPH, CCAS, SEM, GIP, etc). Le projet Maximilien répond à deux grands enjeux : rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises et notamment les TPE/PME en leur proposant des services gratuits, développer les usages numériques au sein des services publics locaux et des entreprises dans le but d'impulser l'e-administration par le biais des marchés publics.

Chargé depuis juillet 2016 du pilotage et de l'animation de la MACS, un projet financé par la DIRECCTE d'Île-de-France et le FSE, le GIP Maximilien porte deux missions principales sur cette thématique :

- Développer les clauses sociales et l'emploi durable au travers de la commande publique.
 - Mobiliser et coordonner les acteurs qui interviennent sur les aspects sociaux de la commande publique.
-

Sophie Germain, Directrice générale de Colombbus « La dimension d'accompagnement socio-professionnel est un des piliers de notre parcours d'insertion »



L'association Colombbus a présenté les actions et réalisations du chantier d'insertion 10mentionWeb lors du 1^{er} OpenMap ESS organisé à Nanterre le 18 mai par le **GIP Maximilien** qui pilote la mission

MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales).

Créée au début des années 2000, l'association Colombbus (<http://www.colombbus.org/>) agit pour l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle grâce à l'informatique et à l'internet. Son objectif est de faciliter

l'usage et l'appropriation des outils numériques afin que ceux-ci deviennent des vecteurs d'inclusion, de développement personnel et de lien social. L'activité de Colombbus s'articule autour de trois domaines :



- #EDUCATION / Apprentissage de la programmation. La Plateforme Declick propose un apprentissage ludique de la programmation par les 7-15 ans. <http://www.declick.net/>
- #INSERTION/ Agence web sociale et solidaire. Adossée au dispositif de l'Insertion par l'Activité économique «Chantier d'Insertion», l'agence 10mentionWeb emploie des personnes en situation d'exclusion en tant qu'intégrateurs web pendant 10 mois. <http://www.10mentionweb.org/>
- #LIEN SOCIAL / Lieu d'accueil et d'expérimentation numérique. Le Passage Numérique est un lieu ressource par et pour les habitants favorisant le savoir, la créativité le dialogue et le brassage des idées, notamment via des ateliers d'appropriation des outils

numériques. <http://passage.colombbus.org/>



Pour en savoir plus sur Colombbus, le GIP Maximilien a interrogé **Sophie Germain**, sa **Directrice générale** qui nous livre son point de vue sur l'accès des structures ESS à la commande publique, la nécessité de développer les clauses sociales, son expérience de la plateforme Maximilien et bien d'autres questions.

Que vous évoque le dispositif des clauses sociales ? Est-ce une modalité que vous utilisez dans le cadre des activités portées par votre association en vue de concourir à une meilleure et plus grande insertion des publics éloignés de l'emploi ?

Le dispositif des clauses sociales contribue à développer les activités de notre agence web et donc à placer en situation professionnelle nos salariés en insertion, sur des projets de communication digitale commandités par les donneurs d'ordre publics. C'est la mise en situation professionnelle qui garantit une meilleure insertion pour nos salariés.

Comment accompagnez-vous les personnes dans leur parcours ? Quelle démarche partenariale avez-vous mise en œuvre, sur votre territoire, avec les acteurs de l'insertion mais aussi avec les facilitateurs, acteurs pivot de la mise en œuvre des clauses sociales ? Avez-vous développé des partenariats ou mécénats avec des entreprises ?

La dimension d'accompagnement socio-professionnel est un des piliers de notre parcours d'insertion. Un conseiller est dédié aux salariés de chaque site de production, et les accompagne dans la résolution des freins à l'emploi et dans les démarches d'insertion (évaluation des compétences, orientation, préparation aux entretiens, recherche d'emploi). Nos partenaires sur les territoires sont les partenaires institutionnels et de l'emploi (Direccte, pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi), les facilitateurs et les entreprises. Nous avons noué des partenariats avec des agences de communication à qui nous proposons des services complémentaires à leurs activités mais également avec des grandes entreprises dans le cadre de mécénats (Accenture).

Que pensez-vous de manière générale de l'accès aux marchés publics pour une association comme la vôtre ? Quels sont les facteurs clés de réussite et les freins que vous avez identifiés ? Utilisez-vous le Portail

Maximilien, et notamment la bourse à la co et sous-traitance proposée ?

L'accès aux marchés publics pour notre association est un élément clé de notre développement, particulièrement à un stade où nous essaions notre activité en Ile de France. C'est un moyen pour nous de garantir un flux de revenus pour changer d'échelle et de nous ancrer dans un territoire. Les facilitateurs ont un rôle clé pour assurer la réussite du dispositif des clauses sociales, par leurs actions de sensibilisation auprès des acheteurs et leur proactivité à mettre SIAE et services des achats en relation directe. Nous utilisons le portail Maximilien pour effectuer la veille sur nos marchés ainsi que la bourse à la co-traitance, même si les marchés de communication sont trop peu associés à des clauses sociales.

Avez-vous constaté une évolution depuis la réforme du droit de la commande publique en avril 2016 qui permet aux acheteurs publics de réserver des marchés à des structures de l'insertion par des SIAE et à des entreprises de l'ESS ?

Nous constatons que le travail de facilitation mené par les responsables de la commande publique ou nos partenaires institutionnels et de réseaux d'insertion commence à porter ses fruits. L'enjeu est de valoriser auprès des services achats et des services opérationnels nos compétences et nos capacités à répondre aux besoins des marchés publics. Certains marchés réservés dans le domaine de la communication digitale ont ainsi été publiés dans les derniers mois.

Outre le marché que vous avez remporté en avril 2017 avec le GIP Maximilien pour la création du logo et de supports pour la MACS, vous avez remporté un marché avec la Ville de Paris. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Nous avons remporté un marché pour le développement du site des conseils de quartier du 10e arrondissement de Paris. Ce site inclut plusieurs fonctionnalités interactives, un forum de discussion et sa conception multi-sites permet d'agréger 6 sites en un. Notre ambition est de participer à la construction de l'écosystème numérique des acteurs publics, depuis la création de l'identité visuelle, en passant par tous les registres de la communication digitale, sans oublier les applications de services.

Vous avez participé à l'OpenMap ESS du 18 mai : en quoi votre participation à cette rencontre vous a-t-elle été profitable ? Vous a-t-elle permis d'ouvrir de nouvelles portes auprès des acheteurs publics,

d'élargir votre réseau de contacts ?

Notre participation à l'OpenMap nous a permis de gagner en visibilité auprès des acteurs de la commande publique, ce qui est très positif. Nous réalisons qu'il faut du temps aux facilitateurs pour convaincre les services achats des segments sous représentés dans les clauses sociales (notamment les prestations intellectuelles et de communication). Nous avons eu également des contacts prometteurs avec des entreprises de l'ESS présentes lors de cette matinale.

Pour en savoir plus

- Sur l'agence 10mentionWeb, lire l'article sur achatpublic.info du 19 juin 2017

<http://terres-numeriques.fr/wp-content/uploads/2017/05/achatpublic.info-19juin2017.pdf>

- Sur les OpenMap ESS, voir le site web

<https://openmapsocial.wordpress.com/>

Lu sur Localtis « La MACS organise la rencontre entre acheteurs publics et entreprises solidaires »



Article de Caroline Megglé paru le 22 mai 2017 « La Mission d'appui au développement des clauses sociales organise la rencontre entre acheteurs publics et entreprises solidaires »

Pour que les entreprises solidaires franciliennes puissent accéder davantage aux marchés publics, notamment dans le cadre du Grand Paris,

une Mission d'appui au développement des clauses sociales, financée par l'Etat et l'Union européenne, est actuellement conduite par le GIP Maximilien. Ce dernier organisait le 18 mai une rencontre entre acheteurs publics et entreprises solidaires du numérique.

A l'initiative du groupement d'intérêt public Maximilien (portant la plateforme des marchés publics franciliens du même nom), une rencontre entre acheteurs publics et entreprises de



l'économie sociale et solidaire de

la région Ile-de-France s'est tenue à Nanterre le 18 mai. Objectifs : donner l'occasion à des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), des entreprises adaptées (EA) et des établissements et services d'aide par le travail (Esat) de communiquer sur leur offre de services, permettre également aux acheteurs publics de la région francilienne de mieux faire connaître leurs besoins. Avec un contexte potentiellement attractif pour ces entreprises : celui des chantiers du Grand Paris.

Ces derniers constituent une « opportunité formidable » pour le développement économique, l'emploi et l'inclusion sociale, a considéré Corinne Cherubini, directrice de la Direccte (1) Ile-de-France, en préambule de l'événement. A condition de veiller activement à faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés et à développer les clauses sociales et environnementales. En signant à l'automne 2015 une charte de responsabilité sociale des entreprises (RSE), la Société du Grand Paris (SGP), la SNCF et la RATP avaient formulé à ce sujet plusieurs engagements (voir notre article du 12 octobre 2015). Dans le cadre du Grand Paris Express, la SGP entend ainsi confier au moins 20% des travaux (en cotraitance ou en sous-traitance) à des PME et imposer aux attributaires de ses marchés qu'un minimum de 5% des heures de travail soient réalisées par des personnes en insertion.

Appui aux clauses sociales : un pilotage régional et des coordinations dans les huit départements

Dans le prolongement de cette charte et sous l'impulsion de la Direccte Ile-de-France, une Mission d'appui au développement des clauses sociales (Macs) a été mise en place en juillet 2016 pour « répondre aux enjeux d'emploi des nombreux projets d'aménagement du Grand Paris » et, plus largement, développer les « clauses sociales dans la commande publique

francilienne », selon Alice Le Moal, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine et membre du GIP Maximilien. Financé par l'Etat et le Fonds social européen, le dispositif est porté par la région et piloté par Maximilien, tout en s'appuyant sur des coordinations départementales des clauses sociales dans chacun des huit départements.

En Seine-Saint-Denis comme dans le Val-de-Marne, c'est ainsi le conseil départemental qui porte la coordination. Dans les Hauts-de-Seine, c'est la maison de l'emploi et de la formation (MEF) de Nanterre. Cette dernière a par exemple facilité l'inscription d'heures d'insertion dans le cadre de la construction du stade-salle de spectacle U-Arena. Avec 136.000 heures réalisées au 31 mars 2017, dépassant l'objectif de 100.000 fixé par convention entre le donneur d'ordre privé et la ville de Nanterre, « 140 personnes ont pu travailler, découvrir des métiers, se former », s'est félicité Tarik Menchou, facilitateur chargé du projet à la MEF.

Améliorer la connaissance des acteurs de l'insertion et favoriser l'échange en amont du marché

En Ile-de-France, tous les départements n'ont pas encore le même niveau de connaissance des acteurs de l'insertion. « L'un des objectifs de la mission est d'avoir une cartographie régionale de ces acteurs, mais aussi des besoins, des zones blanches », précise Flora Vigreux, Directrice du GIP Maximilien, interrogée par Localtis.

Dédiée au numérique, la matinée du 18 mai a inauguré un cycle de rencontres « OpenMap ESS » destinées à permettre aux acheteurs d'identifier des prestataires dans différents secteurs d'activité et d'établir un contact avec les facilitateurs de leur territoire.

L'enjeu, pour Flora Vigreux, est de reconnaître le travail en « amont »

sur un marché, la « gestion prévisionnelle », le « sourcing ». Depuis la réforme du droit de la commande publique de 2015-2016, les donneurs d'ordre ont la possibilité d'échanger avec les structures d'insertion sur la définition de leurs besoins et leurs projets d'achats (voir notre article du 1er décembre 2016).

Outre l'appui juridique sur l'établissement des clauses qu'elle fournit, la Macs est chargée de recenser et de diffuser de bonnes pratiques et de « construire un kit commun », avec notamment un enjeu d'harmonisation des



critères d'éligibilité des publics dits « éloignés de l'emploi ». La mission de Maximilien consiste enfin à faire remonter des données et à intégrer la dimension sociale dans sa plateforme. « Ce projet, qui est une première en France, pourra avoir des répercussions ailleurs », estime la Directrice du GIP.

Des partenariats inter-entreprises pour accéder à des marchés importants

De leur côté, les entreprises de l'ESS font face à plusieurs défis pour parvenir à remporter davantage de marchés publics. Elles doivent apprendre à mieux communiquer sur leur offre de service, à démontrer notamment l'intérêt à la fois économique, social et environnemental qu'il peut y avoir à travailler avec elles. L'entreprise Nodixia, entreprise adaptée spécialisée dans le reconditionnement de matériel informatique, a parfaitement intégré cet aspect. Elle valorise ainsi l'économie circulaire, l'insertion professionnelle de personnes handicapées, ainsi que la possibilité pour des collectivités qui ne respecteraient pas l'obligation d'emploi de se voir réduire leur contribution au FIPHFP (2)... Autre défi pour ces entreprises : nouer des partenariats pour pouvoir accéder, malgré leur petite taille, à de gros marchés. Pour travailler à plusieurs ou s'allier avec une entreprise classique, les SIAE peuvent ainsi utiliser le Groupement momentané d'entreprise. Le groupe Ares a lui fait le choix de s'allier avec la Fondation Accenture et le fonds d'investissement d'impact Investir&+ pour créer Acces, une entreprise d'insertion réalisant notamment des tests informatiques. Avec onze établissements en France et 120 salariés permanents, le groupe Ares est toutefois unique dans un paysage caractérisé, selon Philippe Gobillon, Directeur de l'Union régionale des territoires pour l'insertion et l'emploi, par une « pluralité de petits acteurs ».

Quels que soient leur taille et leur statut, les entreprises présentes le 18 mai s'accordent sur l'idée que le numérique est un secteur particulièrement prometteur pour l'insertion.

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

(2) Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Pour une remise à niveau après la réforme de la commande publique

A noter : le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire a récemment sorti un nouveau document « [Points de repèreESS](#) »

sur les marchés publics et l'ESS. On y trouve une synthèse des principales dispositions relatives à la commande publique responsable de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016 : l'intégration d'exigences sociales et environnementales, l'extension des marchés réservés et la simplification des procédures et de l'accès aux TPE-PME.

Le RTES rappelle que l'objectif fixé par le Plan national pour l'achat public durable 2015-2020 est d'atteindre, en 2020, une part de 25% de marchés comprenant au moins une disposition sociale et de 30% de marchés dotés d'au moins une mesure environnementale. En 2013, selon l'Observatoire économique de l'achat public, seuls 6,7 % des marchés d'un montant supérieur à 90.000 € HT comportaient une clause environnementale et 6,1 % une clause sociale.

Le 1er OpenMap Social (ESS) a été organisé par le GIP Maximilien à Nanterre le 18 mai



Soutenu par :



île de France



Achats numériques et socialement responsables, c'est possible !

Le dispositif des clauses sociales : un levier d'insertion essentiel pour le retour à l'emploi des personnes en difficulté

La Presse en parle : voir à la fin de cet article



Placé sur le thème des **achats publics responsables dans le secteur du numérique**, le 1er OpenMap ESS (Economie Sociale et Solidaire) organisé ce matin à l'Université de Nanterre par **le GIP Maximilien** et le réseau d'acteurs impliqué dans **la Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales (MACS)** avait pour objectif de rapprocher les acheteurs publics et les structures ESS de l'Ile-de-France.

« *La MACS a été mise en place pour répondre aux enjeux d'emploi des nombreux projets d'aménagement du Grand Paris. Au travers de cette mission nous avons à cœur d'œuvrer sur le volet social pour le développement des clauses sociales dans la commande publique francilienne et la progression de l'emploi durable* », a expliqué **Alice Le Moal**, **Conseillère départementale des Hauts-de-Seine, Représentante élue du département au GIP Maximilien.**



Ce 1er OpenMap ESS a réuni plus de 180 participants, issus de la sphère publique et du secteur privé (acheteurs publics, réseaux d'entreprises, entreprises et structures ESS) qui s'étaient donné rendez-vous pour faire connaissance, échanger sur la spécificité de leurs métiers et activités, exprimer leurs besoins, ensemble construire les projets à venir.

Retour, par ce communiqué de presse, sur cette matinée et ses temps forts

au travers du témoignage de la Société du Grand Paris, du GRAFIE et de RézoSocial, une structure ESS.

A l'échelle d'une région, c'est la lère mission dédiée aux clauses sociales



Financée par l'Etat et le FSE (dans le cadre du Schéma directeur Grand Paris Emploi/Formation) et porté par la Région Ile-de-France et le GIP Maximilien, la MACS est l'outil fédérateur d'un réseau d'acteurs franciliens, au service de l'emploi des publics en difficulté (bénéficiaires des minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors sans activité, publics reconnus handicapés...). Son pilotage a été confié en juillet 2016, pour une période de 2 ans, au GIP Maximilien qui s'entoure d'un réseau de partenaires disposant chacun d'une expertise bien définie (URTIE, GRAFIE, UNEA, réseau GESAT) et qui travaille en étroite collaboration avec les huit coordinations départementales des clauses sociales.

« Le pilotage de la MACS, explique **Flora Vigreux, Directrice du GIP Maximilien**, nous permet de proposer à nos membres des réponses nouvelles sur le volet social des marchés publics et d'enrichir les actions d'accompagnement qu'on leur propose. Nous pouvons ainsi valoriser et diffuser les bonnes pratiques ainsi que notre action en faveur de l'accès des TPE- PME aux marchés publics. »

Rendre le dispositif des clauses sociales plus visible et inciter les maîtres d'ouvrage à utiliser leurs achats comme levier d'insertion, c'est-à-dire d'accès à l'emploi pour un public fragile est un objectif prépondérant comme l'explique **Yvonne Neckenig, Chargée de mission clauses sociales à la Société du Grand Paris** : « *La Société du Grand Paris veut faire du Grand Paris Express une opportunité pour les personnes actuellement éloignées de l'emploi : elle impose à tous les attributaires de ses marchés de travaux de dédier un minimum de 5% des heures de travail aux personnes en insertion (demandeurs d'emplois de longue durée...).* Le Grand Paris Express est aussi un levier de croissance pour

les PME. Dans le cadre de sa démarche partenariale avec les entreprises qui réalisent les travaux, la Société du Grand Paris impose dans ses marchés de construction du nouveau métro, qu'une part d'au moins 20 % des travaux soit exécutée par des PME, en cotraitance ou en sous-traitance.»
=> Voir la suite du témoignage au bas de cet article.

L'importance des clauses sociales dans les marchés publics est une question sur laquelle plusieurs acteurs ont souhaité s'exprimer lors de l'OpenMap. Ainsi, **Idriss Bennani, co-fondateur de RézoSocial**, entreprise d'insertion par l'informatique venue pitcher dans la matinée.

« C'est un moyen particulièrement efficace pour les pouvoirs publics de mobiliser le marché du travail. Un moyen précieux pour amener des rencontres avec des acteurs « classiques » et leur démontrer qu'ils peuvent s'appuyer sur nous, par exemple dans le cadre de la sous-traitance. »

BarCamp et OpenMap : le GIP Maximilien rapproche les acteurs publics et les acteurs privés

Après un Barcamp co-organisé le 17 novembre dernier avec le SGMAP sur le thème « Opendata des données sociales dans les marchés publics », le GIP Maximilien a donc inauguré ce matin une série d'OpenMap (le 2ème aura lieu le 16 novembre prochain) pour promouvoir les échanges des donneurs d'ordre publics avec des structures ESS et, par ce biais, impulser davantage d'économie sociale et solidaire dans la commande publique.



C'est donc autour de la question des clauses sociales dans les marchés publics et de son impact sur l'insertion des publics éloignés de l'emploi que les acheteurs publics franciliens et les structures de l'ESS (y compris SIAE et

EA/ESAT) du secteur du numérique s'étaient donné rendez-vous ce matin à Nanterre. Chacun était d'accord pour dire que cette matinale a favorisé une meilleure connaissance de l'offre des structures de l'ESS par les acheteurs publics et leurs services opérationnels ; elle a permis également de sensibiliser les structures de l'ESS aux contraintes des services achats des acteurs publics.

Acteur majeur du Grand Paris venu rencontrer les structures de l'ESS, la Société du Grand Paris, par la voix d'Yvonne Neckenig, chargée de mission

clauses sociales, a salué cette initiative OpenMap :

« Ce type d'initiative permet à la Société du Grand Paris d'informer les structures de l'économie sociale et solidaire sur les opportunités de développement économique et numérique liées au Grand Paris Express, aussi bien à court terme, sur les chantiers, qu'à plus long terme, pour l'aménagement des quartiers de gares. Le numérique s'affirme aujourd'hui comme un levier de transformation économique et sociale à part entière. »

Partenaire de la mission MACS, le GRAFIE, quant à lui, a témoigné par la voix de Joffrey Hacquin, chargé de mission : *« Cette rencontre répond à un double enjeu. D'un côté, les acheteurs auront une meilleure connaissance de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) et pourront mieux cerner la manière de travailler de nos structures qui proposent une qualité de travail similaire, voire supérieure, à une entreprise du secteur dit classique et qui permettent l'accompagnement de personnes en insertion. De l'autre côté, l'impact pour les structures est de faire comprendre leur travail et donner envie à des acheteurs de travailler avec elles. Et par ricochet permettre à des personnes de se relancer dans la vie active. »*

Joffrey Hacquin a poursuivi son propos en soulignant l'importance de l'IAE : *« Faire appel à l'IAE permet de donner un sens aux achats des donneurs d'ordre. Cela répond pleinement aux stratégies de RSE et d'achats responsables. En faisant appel à l'IAE, et à l'ESS d'une manière générale, on se dote d'une politique d'achats qui met l'humain au cœur de sa stratégie. »*

Pitches et networking : structure ESS, acheteur public et partenaire témoignent !



Séance de pitch de Nodixia

Six structures de l'ESS appartenant au secteur du numérique, sélectionnées au préalable sur dossier, ont été invitées à présenter leurs solutions et leurs projets innovants lors d'une séance de pitches.

Première structure ESS sélectionnée pour l'OpenMap, l'entreprise d'insertion RézoSocial s'est exprimée par la voix de son co-fondateur Idriss Bennani : *« L'ESS porte des innovations sociétales, mais aussi technologiques ! Nous avons démontré qu'il est possible d'allier le travail social et les prestations à forte valeur ajoutée en informatique d'entreprise. Nous avons remporté en 2013 les trophées de l'ESS (Ville de Paris) et la bourse French Tech en 2015 (BPI). RézoSocial est la seule entreprise d'insertion à bénéficier du label « jeune entreprise innovante » du Ministère de la Recherche. »*



Entretien bilatéral entre une structure ESS et la Société du Grand Paris

Puis les acheteurs publics franciliens et les structures ESS ont pu échanger dans le cadre de rendez-vous bilatéraux (networking) sur leurs besoins respectifs, leurs offres et bien entendu les projets d'achats publics dans les mois à venir.

« Les solutions numériques font partie des achats et prestations que la Société du Grand Paris peut réaliser directement auprès d'entreprises de petite taille, explique Yvonne Neckenig, Chargée de mission clauses sociales-Projet Emploi. Cet événement nous permet de rencontrer des structures de l'ESS et de connaître leurs produits et services, qui

*peuvent répondre à nos besoins à court et moyen terme.
De plus, face à la transformation numérique, il est intéressant de
s'informer sur les atouts de cette économie du double point de vue de ses
capacités d'innovation et d'adaptation aussi bien techniques que sociales
et sociétales. »*



*Espace d'exposition du GESAT
et son équipe*

En parallèle à cette séance de networking, une douzaine de partenaires – acteurs publics, représentants de l'ESS et du monde économique – ont accueilli les participants sur leurs espaces d'exposition.

Un moment de dialogue important avec les participants comme en témoigne Joffrey Hacquin, chargé de mission au GRAFIE : *« Ce type d'initiative n'est pas si courant et pourtant très concret. Il permet de mettre en lien d'un côté des acheteurs qui ont une demande forte de mieux connaître les structures de l'IAE ; et de l'autre côté, nos SIAE qui ont une volonté de pouvoir accéder plus facilement aux marchés publics. Nos structures de l'IAE sont plutôt bien identifiées dans certains secteurs (bâtiment, nettoyage) mais beaucoup moins dans le numérique. Cet évènement est essentiel pour permettre cette prise de contact, il a donc été naturel pour le GRAFIE d'en devenir un partenaire ! ».*

Rendez-vous pour le 2ème OpenMap ESS le 16 novembre prochain

Fort du succès de ce 1er OpenMap ESS, une seconde rencontre est, d'ores et déjà, programmée le jeudi 16 novembre 2017 en Ile-de-France pour faire

avancer la question des clauses sociales, de l'insertion via le développement des achats publics responsables.

« Nous disposons d'une certaine légitimité pour répondre aux besoins de nos financeurs (DIRECCTE d'Ile-de-France et Région Ile-de France).

Mobiliser nos partenaires et les coordinations départementales des clauses sociales qui œuvrent sur le terrain est pour nous un vrai enjeu car cela contribue à faire progresser, de jour en jour, la question des clauses sociales dans les marchés publics », précise Flora Vigreux, Directrice du GIP Maximilien, qui rappelle l'importance de la mise en réseau des acteurs et de la mutualisation des expériences autour de la question des clauses sociales.

« Par sa capacité à fédérer de nombreux acheteurs, le GIP Maximilien permet de créer des liens entre les différents acteurs de la clause sociale que sont les maîtres d'ouvrages, les acteurs de l'insertion, les entreprises et les acheteurs publics ; ces derniers sont ainsi en mesure de partager et de mutualiser leurs bonnes pratiques en matière de clauses sociales. C'est pourquoi ces rencontres OpenMap ESS sont essentielles. »

Le Grand Paris Express, une opportunité pour les personnes éloignées de l'emploi

Témoignage de la Société du Grand Paris – Yvonne Neckenig, Chargée de mission clauses sociales-Projet Emploi-Cabinet du Président du Directoire

La Société du Grand Paris veut faire du Grand Paris Express une opportunité pour les personnes actuellement éloignées de l'emploi : elle impose à tous les attributaires de ses marchés de travaux de dédier un minimum de 5% des heures de travail aux personnes en insertion (demandeurs d'emplois de longue durée...). Une convention a déjà été conclue en ce sens avec l'établissement public territorial (EPT) Paris-Est-Marne et Bois et le conseil départemental de Val-de-Marne, pour mettre en œuvre les engagements de l'entreprise.

La Société du Grand Paris subventionne les actions conduites par l'EPT pour développer l'emploi local et favoriser l'insertion, en lien avec les entreprises intervenant sur les chantiers, à hauteur de 60 000 euros par an. Ce type de partenariat est amené à se développer dans les mois qui viennent.

Le Grand Paris Express est aussi un levier de croissance pour les PME. Dans le cadre de sa démarche partenariale avec les entreprises qui réalisent les travaux, la Société du Grand Paris impose dans ses marchés de construction du nouveau métro, qu'une part d'au moins 20

% des travaux soit exécutée par des PME, en cotraitance ou en sous-traitance. Nous avons mis en place en 2017 un Observatoire des PME, qui vérifiera le respect de la mise en œuvre de cette clause.

La Presse en parle !

[« Sourcing : 10mentionWeb, une agence Web sociale et solidaire »](#) par Emmanuelle Maupin / [A lire également en pdf](#)



[« De grands maîtres d'ouvrages franciliens rencontrent le secteur de l'insertion »](#) par Nohmana Khalid / [A lire également en pdf](#)

[égalemement en pdf](#)

[« Rapprocher acheteurs publics et structures de l'ESS, c'est possible ! »](#), par Gaëlle Ginibrière – [A lire également en pdf](#)



[« Commande publique : du numérique, mais pas seulement »](#) par Gérard Ramirez Del Villar – [A lire également en pdf](#)

[« La Mission d'appui au développement des clauses sociales organise la rencontre entre acheteurs publics et entreprises solidaires »](#) par Caroline Megglé – [A lire également en pdf](#)





« Achats numériques et socialement responsables, c'est possible ! » – A lire également en pdf

Pour en savoir plus, téléchargez

- Le communiqué de presse du 18 mai 2017
- Le dossier de présentation du GIP Maximilien et de la MACS
- La présentation PPT de la matinale OpenMap ESS du 18 mai 2017

Liens utiles

- Le site du GIP Maximilien <http://www.maximilien.fr/> et son compte twitter @GIP_MAXIMILIEN
- Le blog des Rencontres OpenMap ESS <https://openmapsocial.wordpress.com/>
- Le blog du BarCamp OpenData Social du 17 novembre 2016 <https://barcampmaximilien.wordpress.com/>